



Comité Directeur

Procès-Verbal n°2

Réunion Plénière du :	Vendredi 19 août 2022
Présidence :	M. William PONT
Secrétaire Général :	M. André VITIELLO
Présents :	Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON - Albert DI RE - Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA - Antoine MANCINO - Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI - José VIVERO
Excusés :	MM Guy BOURICHA – Bruno GIMENEZ – Jérôme LACHEVRE - Jean Paul PERON – Philippe SULTAN
Assiste à la séance :	Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

NECROLOGIE :

C'est avec une grande tristesse que le District du Var a appris le décès de M. Jean-Claude COMBA, ancien membre du Comité de Direction. En cette douloureuse circonstance, l'ensemble des membres du Comité de Direction, les Commissions ainsi que le Personnel Administratif du District du Var, présentent à son épouse et à toutes les personnes touchées par ce deuil leurs plus sincères condoléances.

C'est avec une grande tristesse que le District du Var a appris le décès de M. Didier RABAT, ancien footballeur professionnel et CTD PPF du District. En cette douloureuse circonstance, l'ensemble des membres du Comité de Direction, des Commissions et le Personnel Administratif et Technique du District du Var, présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.



CORRESPONDANCES

FFF :

- Adressant la liste des clubs n'ayant toujours pas utilisés leur bon d'achat FFF/NIKE. Un courrier va être adressé aux clubs concernés.

- Dispositifs Rentrée du Foot 2022. Transmis à la CTD.

- Mail relatif aux dispositifs FAFA saison 2022/2023. Transmis à la CTDIS

- Adressant le document actualisé relatif aux contrats d'objectifs 22-25. Noté.

- Opération bons d'essence en faveur des clubs : seuls les clubs actifs à la fin de la saison 2021/2022 comptabilisant au moins 8 licences de U6 à U18 sont éligibles. L'objectif étant pour la FFF de privilégier le transport collectif et le covoiturage pour le déplacement des équipes de jeunes.

La valeur des bons carburant osciller entre 100 et 700 euros selon la taille des clubs.

Ils se traduiront par l'envoi, au cours du mois de septembre, de cartes prépayées (d'une valeur de 50€ chacune) mises à disposition par Intermarché, sous pli à l'adresse postale des clubs. Ces cartes seront valables jusqu'au 30 juin 2023 et pourront être distribuées aux bénévoles de leur choix (éducateurs, dirigeants, parents accompagnateurs ...)

Un mail d'information sera envoyé prochainement à tous les clubs concernés.

LIGUE :

- Informant d'une réunion/formation pour les référents FAFA. Noté

- Adressant condoléances suite aux décès de MM COMBA Jean Claude et Didier RABAT. Le Président les transmettra à la famille.

CLUBS :

- **GARDIA CLUB** : Demandant l'octroi de 5 mutés supplémentaires pour la saison 2022/2023 suite à 5 joueurs de la génération 2007 rentrant en centre de formation. Noté.

- **LA VALETTE** : Suite au PV C.R du Statut de l'Arbitrage du 1^{er} juillet 2022, les deux mutés supplémentaires seront affectés en Séniors D1 et U15 Régional. Transmis à la Ligue Méditerranée.

- **LE LUC** : Adressant le changement de président au sein du club. Noté.

DIVERS :

- **MISSION VIE ASSOCIATIVE ET EDUCATION POPULAIRE** : Organisation d'une réunion d'information sur la VAE dans le champ du sport et de l'animation. La prochaine réunion aura lieu le mardi 30 août 2022 à 9h45.

Pour vous inscrire : <https://framaforms.org/infos-recevabilite-vae-1647432320>

FORMATION DES COMMISSIONS DISCIPLINAIRES ELUES POUR 4 ANS

Commission de l'Ethique Sportive : Mme Cathy DARDON – MM. Cyril BOUREAU - Julien GALLOIS - Jean Paul GRIESMAR (président) – Albert PATALANO - Emile TASSISTRO – José VIVERO



Commission de Discipline : Mme Françoise CHERVET – MM Guy BOLARD (président) – Gérard IVORA – Christophe JOLY (représentant la CDA) - Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – Benyagoub SABI – Pierre VALENTIN – Gille WEGMANN

Commission Appels Règlementaire & Disciplinaire : Suite à la décision du Comité de Direction les deux Commissions Règlementaire et Disciplinaire ont été regroupées.

MM Yann BODENES – Albert DI RE (président) – Patrick FAUTRAD - Joseph GAGLIANO – Bruno GIMENEZ - Fabien HACHE – Jean-Pierre MARY - Yvan MASSOLO – Jean Paul MULDER – Georges PAPAIN – Jean REDAUD

FORMATION DES COMMISSIONS

Commission des Activités sportives : Président : M. Guy BOUCHON

– **SENIORS** : MM Bernard BIAVA – Gérard BORGONI - Pierre COLLETTI – Jean-Pierre FRANCESCHINI – Gérard LUBRANO – Gérard MAURIZIO – Yves MOLINES – Alain REVELLO – Emile TASSISTRO

- **JEUNES** : Mme Laurence BERNARDINI – MM Jean Claude ALEXIS – Bernard BIAVA – Hervé EDLER – Loïc GUILLAUME (réfèrent) – Benoit JANIN - Jean LAGARRIGUE – Lucien MANGEMATIN – Yvan MASSOLO – Albert PATALANO - Alain REVELLO - Albert ROBAA – Jean Paul RUIZ – Blaise SASSO

- **FEMININES** : Mmes Lydie BASTIEN (référente) – Huguette CARPENTIER – Ludivine REGNIER (CTD) – MM Raymond CAZEAUX – Yves FRACHET.

Commission des Arbitres :

C.D.A : Mme Camille DAAS - MM Michel ALEXANDRE – Yann BODENES – Cyril BOUREAU (président) – José CAUDMONT – Bruno CHARRETTE – Bernard COTY – Christophe COURET – Cédric DERVEAUX – Patric FAUTRAD (représentant les arbitres au Comité de Direction) – Jérémy FLEUREAUD – Florian GONCALVES – Olivier GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Gérard IVORA (représentant le Comité de Direction) - Christophe JOLY – Karim MESSISHA – Michel MOMBOISSE – Georges PEZZOLI – Jean REDAUD – Thierry WILLIG

Equipe Technique Départementale en Arbitrage : Mmes Camille DAAS – Claire DEWOST – MM Nabil BENAÏSSI – Cyril BOUREAU – Dominique CARPENTIER – Bruno CHARRETTE – Bernard COTY – Christophe COURET – Tom DE NUNZIO – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD – Jérémy FLEUREAUD – Akram GHARBI TARCHOUNA – Olivier GONCALVES – Sébastien HOLLECKER – Pierre HOLLECKER – Karim MESSISHA – Michel MOMBOISSE – Emmanuel SEVA – Florian TAULIER

Commission Statuts et Règlements : Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – MM Jean Louis NOZZI – Yves SAEZ (président) – Benyagoub SABI – Emile TASSISTRO

Commission Statut de l'Arbitrage : Mmes Béatrice MONNIER – Cathy DARDON (présidente) - MM Michel ALEXANDRE – Alain BOLLA – Guy BOUCHON – Patrick FAUTRAD – Jean REDAUD

Commission Mixité/Tournois/Communication : Le Comité de Direction décide de regrouper les Commissions Féminisation, Tournois et Communication.

Mmes Cathy DARDON (Présidente) – Camille DAAS – Claire DEWOST – Noëlle MOUTON – MM Franck DEWOST – Pierre HOLLECKER – Alain REVELLO – Albert ROBAA

Commission des Coupes du Var : MM Jean-Pierre FRANCESCHINI – Joseph SALUZZO – Jean Paul RUIZ (président) - André VITIELLO

Commission des Délégués : Mme Béatrice MONNIER – MM. Guy BOLARD - Gérard IVORA – Jean Paul RUIZ – André VITIELLO (président)



Commission des Installations et Infrastructures Sportives : MM André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI RE – Gérard IVORA (président) – Antoine MANCINO – Jean Paul RUIZ – André VITIELLO

Commission de gestion et Suivi de la Feuille de Match Informatisée & Foot Compagnon : Mme Béatrice MONNIER – MM Patrick FAUTRAD (président) – Jean Louis NOZZI – Yves SAEZ

Commission Futsal et Beach Soccer : Mmes Béatrice MONNIER – Ludivine REGNIER – MM Stéphane EHLE - Patrick FAUTRAD (président) – Grégory HANNOT - Christophe JOLY – Franck LE CAER – Jean Charles PRUVOST –

Commission des Calendriers : MM Laurent OZENDA (président) – Jean Pierre ROSITO – Jean Paul RUIZ – Jean Claude SIMION – Jacky VANDRIESSCHE

Commission Médicale : MM Olivier GONCALVES - Jean REDAUD –Philippe SULTAN (président)

Commission des Finances : Mmes Aurélie MEUNIER – Béatrice MONNIER – MM William PONT (président) – André SASSELLI – André VITIELLO

Commission Football Loisirs : Mme Cathy DARDON - MM Julien LE DORAN (Président) – Georges PEZZOLI

Commission du suivi de la Caisse de Péréquation : Mmes Aurélie MEUNIER – Béatrice MONNIER (présidente) – Claire DEWOST – MM André ABLARD – Cyril BOUREAU

Commission Surveillance des Opérations Electorales : MM André ABLARD (président) – Jean Pierre FRANCESCHINI – Francis GALIMI – Jean LAGARRIGUE – Jean Pierre MARY – Emile TASSISTRO

Commission Révisions des Textes : Mmes Cathy DARDON – Laurence BERNARDINI – MM. Guy BOUCHON - Michel BRUNET - Bruno GIMENEZ – Jean-Louis NOZZI - William PONT – André VITIELLO (président)

Commission Des Manifestations et Festivités : Mmes Françoise CHERVET – Cathy DARDON – MM Jean-Pierre FRANCESCHINI - Jean Paul RUIZ (président) – Joseph SALUZZO - André SASSELLI

LISTE DES CLUS POUVANT BENEFICIER POUR LA SAISON 2022/2023 D'UN ou DEUX JOUEUR(S) SUPPLEMENTAIRES DANS L'(ou LES) EQUIPE(S) DE LEUR CHOIX AU TITRE DE L'ARTICLE 45 DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Il est rappelé que ce (ou ces) muté(s) supplémentaire(s) peut (peuvent) être utilisé(s) dans les équipes de Ligue ou de District pour toutes les compétitions officielles, y compris, nationales. Les clubs concernés devront indiquer, IMPERATIVEMENT, avant le début des championnats, l'(ou)les) équipe(s)

UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :

COGOLIN (SENIORS D1) – GRIMAUD (SENIORS D2) – LA CADIERE (SENIORS D2) – JS LE MOURILLON (SENIORS D3) – BRIGNOLES (SENIORS D2) – LE PRADET (SENIORS D1) – SOLLIES FARLEDE (SENIORS D1) – VIDAUBAN (SENIORS D2) – LES ARCS (SENIORS D2) – TOULON PIVOTTE SERINETTE (SENIORS D3) – US VAL D'ISSOLE (U18 D1)

DEUX MUTES SUPPLEMENTAIRES :

FC SEYNOIS (SENIORS D2 et U16 D1) – LA VALETTE (SENIORS D1 et U15 REGIONAL) – OLLIOULES (SENIORS D2)



District du Var de Football



*Prochaine réunion de Bureau
Sur convocation*

Le Président : M. William PONT
Le Secrétaire Général : M. André VITIELLO